

Sous la direction scientifique de  
**Benoit Dostie – Catherine Haeck**  
Sous la coordination de  
**Genevieve Dufour**

# Le Québec économique 10

**Compétences et transformation  
du marché du travail**

## Chapitre 4

### MARCHÉ DU TRAVAIL QUÉBÉCOIS : ENTRE RÉSILIENCE ET INQUIÉTUDES

Mia Homsy  
Simon Savard

**Comment citer ce chapitre :**

Homsy, M. et Savard, S. (2022). Point de vue. Marché du travail québécois : entre résilience et inquiétudes : analyse de l'évolution du marché du travail avant, pendant et après la pandémie. Dans B. Dostie et C. Haeck (dir.), *Le Québec économique 10. Compétences et transformation du marché du travail* (4, p. 85-104). CIRANO. [doi.org/10.54932/SMWW2723](https://doi.org/10.54932/SMWW2723)



## Chapitre 4

### POINT DE VUE

# MARCHÉ DU TRAVAIL QUÉBÉCOIS : ENTRE RÉSILIENCE ET INQUIÉTUDES

*Analyse de l'évolution du marché du travail  
avant, pendant et après la pandémie*

**Mia Homsy**

Présidente-directrice générale  
de l'Institut du Québec

**Simon Savard**

Économiste principal à l'Institut  
du Québec

*Avec la participation de Tatiana Abboud, Emna Braham et Alain Dubuc*

### Résumé

*Pour brosser un portrait à la fois complet et nuancé des grandes tendances en matière d'emploi au Québec, l'Institut du Québec (IDQ) a créé un indice qui permet d'évaluer la santé du marché du travail d'après plusieurs dimensions. Douze indicateurs ont été regroupés sous deux indices composites – la vigueur du marché du travail et la qualité des emplois – afin d'établir un diagnostic le plus précis possible et de suivre l'évolution des tendances.*

*Une analyse de l'évolution du marché du travail à partir de cet indice indique qu'à l'aube de la pandémie, la qualité de l'emploi avait considérablement progressé au Québec et la vigueur du marché du travail avait atteint un sommet. La pandémie est*

*venue freiner cette progression et exacerber des enjeux structurels déjà à l'œuvre, notamment les effets du vieillissement de la population. Bien que le marché de l'emploi ait fait preuve d'une grande résilience, des inquiétudes demeurent.*

*Ce chapitre présente l'évolution du marché du travail de 2016 à 2021 à travers le prisme de l'Indice de l'emploi de l'IDQ et propose quelques pistes de réflexion pour bonifier l'analyse et suivre l'adaptation du marché du travail aux défis actuels et futurs.*

---

## Un outil pour analyser l'évolution du marché du travail

**L**a sortie des données mensuelles de l'Enquête sur la population active (EPA) est l'occasion pour les médias, les milieux d'affaires et les différentes parties prenantes de faire le point sur l'état du marché du travail.

Étant donné sa fréquence et sa récurrence (sortie des données pour le mois précédent, le premier vendredi du mois), elle est une des sources de données sur le marché du travail les plus suivies et citées.

En particulier, les informations sur le taux de chômage et la création nette d'emplois sont souvent les seuls indicateurs retenus pour illustrer la santé du marché du travail. Ce premier indicateur permet de connaître la proportion de gens à la recherche d'un emploi par rapport à tous ceux qui participent au marché du travail. Le deuxième indicateur renseigne sur le nombre de personnes de plus (ou de moins) qui occupent un emploi. Bien que pertinentes, ces informations ne permettent de brosser qu'un portrait partiel de la réalité du marché de l'emploi, qui est en fait beaucoup plus complexe et nuancée.

C'est dans un tel contexte que l'Institut du Québec a créé, en 2016, l'Indice de l'emploi IDQ (Côté *et al.*, 2016) dont les objectifs étaient multiples :

- Publier, le jour même de la sortie des données de l'EPA, des informations complémentaires au taux de chômage et à la création d'emplois ;

- Illustrer de manière synthétique les concepts de vigueur du marché du travail et de qualité des emplois ;
- Mieux comprendre les variations des indicateurs du marché du travail et en dégager les tendances ;
- Susciter une réflexion plus nuancée et holistique sur l'évolution du marché du travail dans l'espace public.

Ce chapitre présente l'Indice de l'emploi, puis dresse le bilan du marché du travail de février 2016 à novembre 2021 à travers le prisme des composantes de cet indice. Finalement, des pistes d'analyse additionnelles sont proposées afin de mieux évaluer l'adaptation du marché du travail à ses défis actuels et futurs.

### *En quoi consiste l'Indice de l'emploi ?*

L'Indice de l'emploi IDQ regroupe 12 indicateurs de l'emploi qui permettent d'évaluer l'état et l'évolution du marché du travail, lesquels sont accessibles sur une base mensuelle dans l'EPA. Les indicateurs sont regroupés en deux indices composites : la vigueur du marché du travail et la qualité des emplois.

#### *Données sur le marché du travail*

Quatre enquêtes brossent un portrait plus complet des événements actuels liés au marché du travail. Il s'agit de l'Enquête sur la population active (EPA), de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), des Statistiques de l'assurance-emploi (SAE) et de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS). Chaque mois, l'EPA fournit des données détaillées sur le marché du travail, dont le taux de chômage, l'emploi, la population active et des caractéristiques démographiques. L'EERH présente des données plus détaillées sur l'emploi salarié et la rémunération de l'industrie non agricole, et l'EPVS présente des données sur les indicateurs préliminaires sur les postes vacants. Les SAE fournissent beaucoup de détails sur les prestations d'assurance-emploi selon la région géographique, les caractéristiques sociodémographiques et la profession antérieure. Chaque trimestre, l'EPVS fournit des renseignements détaillés sur les postes vacants selon la profession et la région économique.

## Composantes de l'Indice

Sur la base de la littérature consultée, des données disponibles pour le Québec ainsi que d'une évaluation par les pairs, 12 indicateurs ont été retenus. Des explications plus détaillées pour chacun d'entre eux sont disponibles dans le document méthodologique publié lors de la création de l'Indice de l'emploi<sup>1</sup>.

### Indicateurs retenus pour évaluer la vigueur du marché du travail :

- Taux de chômage,
- Taux d'emploi des 25 à 54 ans,
- Chômage de longue durée,
- Part de l'emploi dans le secteur privé,
- Sous-utilisation de la main-d'œuvre,
- Taux d'activité.

### Indicateurs retenus pour évaluer la qualité des emplois :

- Croissance de l'emploi à temps plein,
- Croissance de l'emploi dans les secteurs privé et public,
- Croissance de l'emploi bien rémunéré,
- Croissance du salaire hebdomadaire nominal,
- Part des travailleurs à temps partiel involontaires,
- Part des travailleurs temporaires de 25 à 54 ans.

Le choix de ces indicateurs s'inspire de travaux antérieurs, notamment ceux de la Banque du Canada (Banque du Canada, 2014), de la Réserve fédérale des États-Unis (Chung *et al.*, 2014), de la Réserve fédérale d'Atlanta (Higgins, 2016) et de la Banque TD (Bartlett, 2014).

La Banque du Canada a développé en 2014 un indicateur composite du marché du travail afin de mieux comparer les marchés canadien et américain et de synthétiser l'information disponible sur le marché du travail. À l'aide d'une analyse en composantes principales, la Banque du Canada a extrait le mouvement commun à huit variables liées au marché du travail

pour développer un Indice du marché du travail (IMT). Les variables utilisées étaient les suivantes : le taux de chômage, le taux de sous-utilisation, le nombre de chômeurs, les taux de départs, le taux d'activité, la croissance des salaires, la moyenne des heures travaillées et le taux d'obtention d'un emploi.

En se basant sur les analyses de la Banque du Canada (2014) et de la Réserve fédérale des États-Unis, la Banque TD (Bartlett, 2014) a bonifié l'indice en lui ajoutant les variables suivantes : le nombre de travailleurs autonomes, la part des travailleurs à temps partiel involontaires, le nombre d'emplois dans les secteurs privé et public, le nombre de travailleurs temporaires.

La Réserve fédérale d'Atlanta (Higgins, 2016) a quant à elle développé une manière de visualiser en un coup d'œil divers indicateurs du marché du travail. L'exercice regroupe un plus large éventail de variables (15 au total), notamment des données de sources privées (par exemple un sondage sur la disponibilité des emplois) et de programmes statistiques qui n'ont pas d'équivalent au Canada (par exemple les flux bruts de création d'emplois).

Ces travaux ont permis d'illustrer la nécessité de présenter en un coup d'œil les différentes dynamiques qui s'opèrent simultanément sur le marché du travail au Québec, d'en uniformiser la présentation et de permettre une perspective historique.

Le calcul des indices est basé en grande partie sur la méthodologie adoptée par la Réserve fédérale d'Atlanta (Higgins, 2016) et la Banque du Canada (2014) :

- Pour chaque indicateur, la moyenne mobile des trois derniers mois est calculée afin de réduire la volatilité inhérente des données provinciales. Quatre indicateurs sont désaisonnalisés manuellement par l'IDQ, soit la sous-utilisation de la main-d'œuvre, la croissance du salaire hebdomadaire nominal, la part des travailleurs à temps partiel involontaires et la part des travailleurs temporaires de 25 à 54 ans ;
- Les 12 indicateurs sont standardisés en utilisant la formule suivante :  $X2 = \sigma (X1 - \mu)$ , où  $X1$  représente la moyenne mobile sur trois mois de l'indicateur,  $\mu$  la moyenne des observations depuis janvier 2006 et  $\sigma$  leur écart type ;

- Chacune des données est ensuite ramenée à une échelle de 0 à 1, en faisant l'hypothèse que leur distribution suit le modèle de la loi normale. Dans une telle distribution, une observation égale à la moyenne donne un score de 0,5, un résultat situé à un écart type au-dessus (en dessous) de la moyenne se traduit par un score de 0,86 (0,14) et un résultat situé à deux fois l'écart type au-dessus (en dessous) de la moyenne équivaut à un score de 0,975 (0,025). Plus le score se rapproche de 1, plus l'indicateur indique un bon rendement, et inversement plus il se rapproche de 0. Ainsi, un très faible chômage de longue durée donnera un score plus près de 1. Un taux d'emploi particulièrement élevé dans la population des 25 à 54 ans se rapprochera également de 1 ;
- La moyenne arithmétique des six indicateurs est finalement calculée pour chacun des deux indices composites :

$$Y_j = \sum_{k=i}^6 X_i \text{ où } i = 1, 2, 3, 4, 5, 6 \text{ et } j = \text{vigueur, qualité}$$

- Un score Y plus élevé que 12 mois plus tôt indique une amélioration globale de l'indice composite sur un an. Puisque notre échantillon s'agrandit tous les mois, la moyenne et l'écart type de chacun des indicateurs sont appelés à changer avec le temps. L'objectif de ces mesures est de déterminer l'état du marché actuel de l'emploi au Québec par rapport à son évolution depuis janvier 2006 ;
- Les deux indices sont donc composés d'indicateurs équipondérés. Selon cette approche, c'est l'indicateur qui varie le plus qui influence les mouvements des indices. Par exemple, si le taux de chômage s'améliore, mais que le taux d'activité se détériore d'une façon plus importante, l'indice de vigueur pourrait diminuer.

## Limites de l'Indice

Les choix méthodologiques effectués pour le développement de l'Indice ont été basés sur une revue de la littérature au moment du développement et sur la disponibilité de données fiables sur une base mensuelle. Plusieurs limites peuvent toutefois être soulevées :

- L'Indice n'intègre pas les données des trois autres enquêtes sur le marché du travail du Canada. Cela s'explique par la volonté de publier les données de l'Indice le jour même de la sortie des données de l'EPA ;
- Les données sur la croissance des salaires ne tiennent pas compte du changement de composition du marché du travail, elles reflètent les variations globales des salaires ainsi que la croissance de l'emploi dans les secteurs qui offrent une rémunération supérieure à la moyenne ;
- L'Indice ne capte pas les flux bruts des emplois, c'est-à-dire les mouvements des travailleurs qui entrent et sortent du chômage. Ces données sont publiées aux États-Unis dans le cadre des résultats de l'enquête *Job Openings and Labor Turnover Survey (JOLTS)*, mais il n'existe pas de données similaires pour le Canada. Plusieurs organisations, notamment la Banque du Canada (2014), ont tenté de les calculer avec les données canadiennes disponibles. Cependant, les variations d'échantillonnage à l'échelle provinciale diminuent la fiabilité des calculs ;
- L'Indice ne permet pas de comparer le Québec à d'autres États. Toutefois, il serait possible de reconstruire l'Indice pour une autre province canadienne, puisque les données de l'EPA sont colligées à l'échelle canadienne ;
- Finalement, l'Indice n'offre pas de portrait plus spécifique de la situation particulière de certains sous-groupes populationnels comme les immigrants, les femmes, les travailleurs de 60 ans et plus, les membres des minorités visibles, etc.

## Évolution du marché de l'emploi de 2016 à 2021

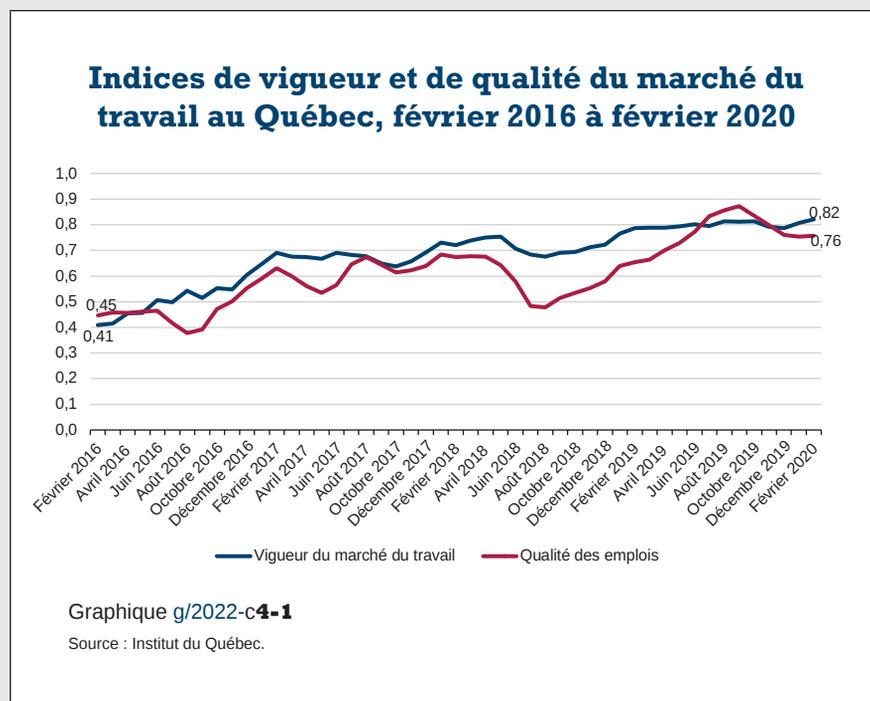
Dans cette section, nous analysons l'évolution du marché du travail à partir de l'Indice de l'emploi IDQ pour trois périodes : l'avant-pandémie, le choc de la pandémie et la comparaison entre novembre 2016 et novembre 2021 – les données les plus récentes au moment de rédiger ce chapitre.

### *Avant la pandémie : une nette amélioration de l'Indice*

Les années qui ont précédé la pandémie ont été exceptionnelles sur le marché du travail au Québec. Le graphique 4-1 témoigne de cette effervescence. En février 2016, les indices composites *Vigueur du marché du travail* et *Qualité des emplois* se sont respectivement chiffrés à 0,41 et 0,45<sup>2</sup>, en dessous de la moyenne des années 2006 à 2021, qui représentent l'ensemble de la période couverte par l'Indice de l'emploi IDQ. Quatre ans plus tard, en février 2020, ces mêmes indicateurs avaient augmenté considérablement pour atteindre 0,82 sur le plan de la vigueur du marché du travail et 0,76 sur le plan de la qualité des emplois.

Cette nette amélioration de la vigueur du marché du travail entre février 2016 et février 2020 s'explique principalement par une baisse du taux de chômage, une hausse du taux d'emploi des 25 à 54 ans et une diminution du chômage de longue durée et du taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre. En fait, seuls la proportion de l'emploi dans le secteur privé et le taux d'activité des 15 ans et plus ont baissé au cours de la période. En somme, cette amélioration provient d'une meilleure intégration des travailleurs en emploi : moins de chômage et de main-d'œuvre sous-utilisée, et davantage de personnes ayant un emploi.

La qualité des emplois a suivi une tendance similaire, à l'exception d'un repli plus important observé en 2018 et d'un sommet atteint en 2019. Ainsi, entre février 2016 et février 2020, l'ensemble des indicateurs de la qualité des emplois s'est sensiblement apprécié.

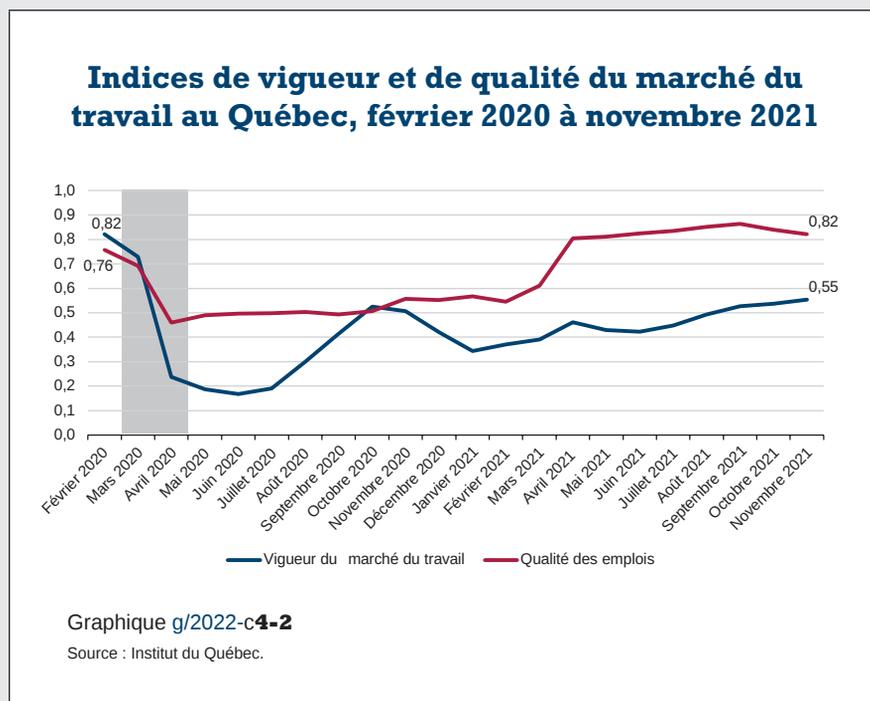


## La pandémie : entre résilience et inquiétude

Mars 2020 a mis abruptement fin à la croissance quasi ininterrompue de la vigueur du marché de l'emploi et de la qualité des emplois que le Québec avait connue au cours des quatre années précédentes. La propagation du virus en Amérique du Nord a contraint les gouvernements à imposer des mesures strictes de santé publique, de telle sorte que plusieurs secteurs de l'économie ont été forcés de ralentir ou d'arrêter leurs activités pendant une période plus ou moins longue.

Le graphique 4-2 illustre l'impact de ce choc sur les indices composites de vigueur et de qualité : en seulement deux mois, entre février et avril 2020, ils sont respectivement passés de 0,82 à 0,24 et de 0,76 à 0,46. En raison de la façon dont il est construit, soit à partir de moyennes mobiles calculées sur trois mois, l'indice composite *Vigueur du marché du travail* a poursuivi sa chute en mai et en juin 2020 alors que l'indice *Qualité des emplois* est

demeuré stable pendant plusieurs mois, et ce, malgré une amélioration des conditions sur le marché du travail après la fin de la première vague de COVID-19 (IDQ, 2021a).



Les impacts plus prononcés sur l'indice composite *Vigueur du marché du travail* s'expliquent principalement par un taux de chômage multiplié par près de quatre entre février et avril 2020 ainsi qu'une forte baisse du taux d'emploi des 25 à 54 ans et du taux d'activité. Des arrêts de travail « temporaires » dans le secteur privé et des embauches dans le secteur public ont fait chuter la proportion d'employés dans le secteur privé (IDQ, 2020).

L'indice composite *Qualité des emplois* s'est également dégradé, en raison surtout de la baisse du nombre d'emplois à temps plein, et des emplois dans les secteurs privé et public. Fait à noter : comme les travailleurs plus faiblement rémunérés ont davantage été touchés par les restrictions sanitaires (IDQ, 2021a) – provoquant ainsi un effet artificiel à la hausse sur le salaire moyen, et ce, peu importe la mesure salariale retenue –, la croissance des salaires est demeurée à un sommet au cours de cette

période. Néanmoins, l'indicateur des emplois bien rémunérés s'est tout de même détérioré en 2020 puisque l'année 2019 avait été exceptionnelle en matière de création d'emplois dans les industries « plus payantes » pour les travailleurs.

La fin de l'année 2020 et les neuf premiers mois de 2021 ont été marqués par deux phases distinctes qui ont affecté de façons différentes les deux indices composites.

La deuxième vague de COVID-19, et le resserrement des mesures sanitaires en octobre 2020, a, en effet, été caractérisée par des pertes d'emplois dans des secteurs bien précis de l'économie québécoise : les services d'hébergement et de restauration, l'information, la culture et les loisirs, et les autres services (qui incluent notamment les services personnels). Comme la distanciation physique s'avérait difficile à respecter dans la grande majorité de ces entreprises, le gouvernement du Québec les a contraintes à cesser leurs activités au début d'octobre (Institut de la statistique du Québec, 2020).

À ce stade de la crise, on observe aussi une hausse importante des chômeurs de longue durée, « signe que les effets à long terme de la pandémie se font de plus en plus ressentir » (IDQ, 2021b). Ce faisant, le taux de chômage s'est accru en fin d'année 2020 et l'activité sur le marché du travail s'est affaiblie.

En matière de qualité des emplois, l'indice a toutefois poursuivi sa progression, en raison d'une hausse de la croissance de l'emploi bien rémunéré et de la croissance de l'emploi à temps plein. Pour preuve, le taux de récupération de l'emploi à temps plein en décembre 2020 par rapport à février 2020, qui était de 97,3 % contre 92,6 % pour les emplois à temps partiel.

Enfin, la troisième vague de COVID-19 (qui a débuté en mars 2021) ayant frappé moins fortement le Québec, les dommages sur le marché du travail ont, somme toute, été limités. L'indice composite *Qualité des emplois* s'est amélioré de manière importante pour atteindre 0,82 en novembre 2021, alors que l'indice composite *Vigueur du marché du travail* a progressé jusqu'à 0,55. De sorte que la qualité des emplois atteignait, en novembre 2021, un niveau équivalent à celui qui prévalait avant la pandémie. Tous les indicateurs avaient alors connu une amélioration sauf un, celui de la

croissance des salaires. Comme bon nombre de travailleurs plus faiblement salariés ont réintégré le marché du travail en avril et en mai 2021, cet indicateur a basculé en territoire négatif, puis a commencé à rattraper son retard à la fin de l'été. Notons toutefois que le fait que l'indice composite *Qualité des emplois* ait retrouvé son niveau pré-pandémique ne signifie pas que la qualité des emplois soit identique à celle qui prévalait avant la pandémie. Comme quatre des six indicateurs de l'indice composite sont des indicateurs de croissance (et non de niveau), cela témoigne plutôt de la force de la reprise entre 2020 et 2021 et de la résilience du marché du travail.

La vigueur du marché du travail demeurerait, en novembre 2021 (dernières données considérées), nettement inférieure à son niveau pré-pandémique. Et il s'agit d'ailleurs là d'un constat important pour bien cerner les progrès qu'il reste à réaliser en matière d'emploi au Québec. Notamment, un cinquième des chômeurs est actuellement sans emploi depuis 27 semaines ou plus alors que cette situation ne s'appliquait qu'à un huitième des chômeurs avant la pandémie.

Autre constat important : en date de novembre 2021, le secteur privé comptait moins d'employés qu'avant la pandémie. Ainsi, depuis février 2020, l'emploi dans ce secteur a décliné de 1,1 % alors qu'il a augmenté de 7,8 % dans le secteur public. L'effectif dans le public fluctue davantage en fonction de la demande (principalement en santé et en éducation) et des politiques budgétaires. En revanche, des pertes d'emplois dans le secteur privé indiquent très clairement un manque de vigueur du marché du travail, ce qui se traduit par une baisse de l'indice composite *Vigueur du marché du travail* dans la présente analyse. Vu la hausse marquée des postes vacants au Québec au courant de 2021, et un taux de chômage à 4,5 % en novembre 2021, il est pertinent de se demander si les difficultés de recrutement sont un facteur explicatif du fait que la récupération de l'emploi dans le secteur privé demeure incomplète.

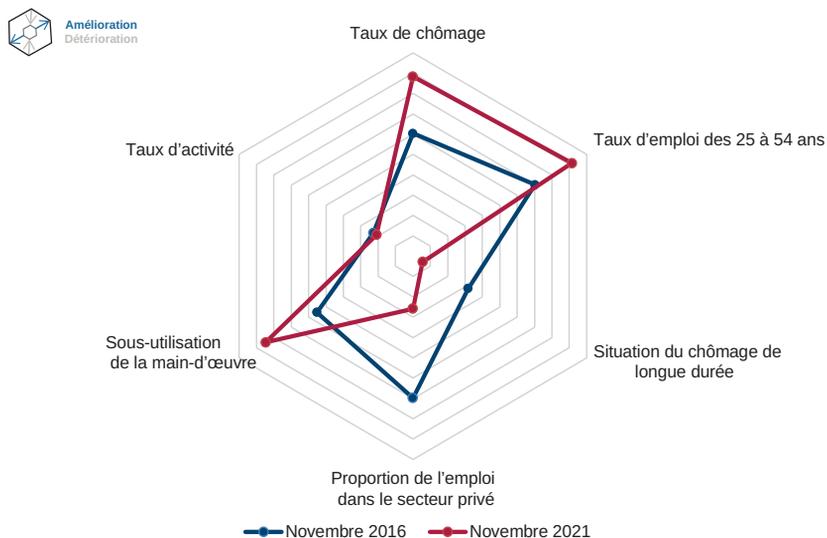
Le taux d'activité a également été affecté par la pandémie. Dans une moindre mesure, toutefois, puisque son niveau avoisine désormais celui qui prévalait avant la crise (64,2 % contre 64,8 %). Les conditions sanitaires aidant, la participation au marché du travail a dépassé le niveau qui prévalait en 2019 chez les travailleurs de 25 à 54 ans (90,3 % en novembre 2021 contre 89 % en février 2020 et en 2019). Néanmoins, des gains restent à être réalisés chez les travailleurs de 15 à 24 ans et chez les 55 ans et plus.

L'analyse de l'impact de la pandémie à travers le prisme de l'Indice de l'emploi IDQ comporte des limites additionnelles. Comme les indicateurs sont calculés à partir de moyennes mobiles sur trois mois (pour réduire l'effet de la volatilité des données mensuelles), il ne capte pas pleinement l'ampleur des chocs. Autre limite, il ne fait pas ressortir l'impact de la crise et des restrictions sanitaires sur la situation des différents groupes de travailleurs.

### *Bilan : comment se porte le marché du travail aujourd'hui comparativement à 2016*

Dans l'ensemble, lorsqu'on analyse l'impact de la crise sanitaire sur le marché du travail québécois, un constat s'impose : il a fait preuve d'une grande résilience. La vigueur est désormais à un niveau légèrement supérieur à celui observé en 2016. La qualité du marché du travail s'en tire très bien, puisqu'elle a désormais atteint un niveau qui surpasse celui qui prévalait cinq ans plus tôt. Afin de mieux comprendre l'état actuel et celui d'il y a cinq ans, nous présentons des graphiques en araignées qui illustrent les mouvements des indicateurs entre novembre 2016 et novembre 2021.

## Indicateurs composant la vigueur du marché du travail, novembre 2016 et novembre 2021



Graphique g/2022-c4-3

Source : Institut du Québec.

Voici en détail dans quelle mesure les indicateurs se sont améliorés ou détériorés (valeurs en moyennes mobiles de trois mois) de novembre 2016 à novembre 2021.

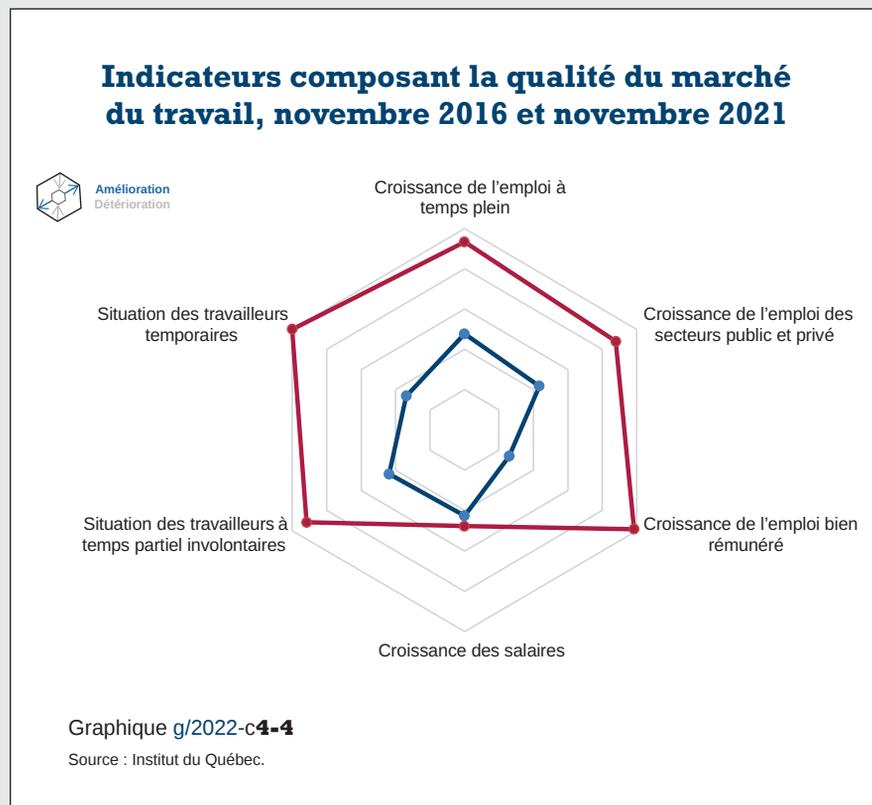
L'appréciation de la vigueur du marché du travail s'explique par le mouvement plus important à la hausse de trois indicateurs parmi ceux-ci :

- Le taux de chômage est en baisse, passant de 6,7 % à 5,3 % ;
- Le taux d'emploi des 25 à 54 ans est en hausse (de 82,8 % à 86,0 %) malgré la pandémie ;
- Le chômage de longue durée s'est légèrement détérioré, puisque la part des chômeurs depuis 27 semaines ou plus est passée de 20,7 % à 20,9 %. Fait à noter, cet indicateur était sur une tendance à la baisse

## Marché du travail québécois : entre résilience et inquiétudes

amorcée à la mi-année de 2015 (il avait atteint un creux à 13,4 % à l'aube de la pandémie) ;

- La part de l'emploi dans le secteur privé a diminué, passant de 65,2 % à 64,5 % ;
- La sous-utilisation de la main-d'œuvre s'est améliorée puisqu'elle est passée de 8,1 % à 5,7 % ;
- Le taux d'activité est demeuré stable à 64,3 % malgré les effets du vieillissement de la population sur la composition du bassin de travailleurs.



L'appréciation de la qualité du marché du travail s'explique par le mouvement plus important à la hausse de tous les indicateurs :

- La croissance de l'emploi à temps plein s'est considérablement accélérée, passant de 1,4 % à 3,0 % ;

- La croissance de l'emploi dans les secteurs privé et public s'est également accélérée (de 1,5 % à 3,3 %);
- La croissance de l'emploi bien rémunéré a bondi (passant de 1,5 % à 5,7 %);
- La croissance des salaires a été légèrement plus importante (de 2,6 % à 3,1 %);
- La situation des travailleurs à temps partiel involontaires s'est améliorée, leur proportion de l'ensemble des travailleurs étant passée de 8,3 % à 3,5 %;
- La situation des travailleurs temporaires s'est également améliorée, leur proportion de l'ensemble des travailleurs ayant diminué (de 11,2 % à 9,2 %).

Notons toutefois que l'importante amélioration de trois indicateurs de croissance (la croissance de l'emploi à temps plein, celle de l'emploi dans les secteurs privé et public et celle de l'emploi bien rémunéré) entre 2016 et 2021 témoigne principalement de la force du rebond du marché de l'emploi entre 2020 et 2021 et de la croissance plus marquée de l'emploi dans les industries offrant un salaire moyen supérieur au salaire québécois moyen.

## **En conclusion : au-delà de l'Indice, quelques éléments à suivre de près pour évaluer l'adaptation du marché du travail**

L'analyse de l'Indice nous a permis de mettre en perspective la situation actuelle du marché de l'emploi et d'en constater la résilience. Toutefois, pour établir un diagnostic plus complet de l'état du marché du travail et s'assurer de se tourner vers les défis de demain, il faut tenir compte des limites citées précédemment et porter une attention particulière à la situation de différents groupes populationnels et à l'évolution de l'adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre. Face au resserrement du marché du travail et aux défis posés par le vieillissement de la population – largement documentés depuis plusieurs années –, il nous apparaît important de suivre de plus près la situation des travailleurs de 60 ans et plus et celle des immigrants, deux groupes où les gains potentiels relativement à l'activité et à l'intégration au marché du travail sont les plus importants.

Le taux d'activité, qui dépend en partie de la participation des travailleurs expérimentés sur le marché du travail, est un indicateur qui, bien que tributaire du vieillissement de la population, permet d'évaluer la vigueur du marché du travail. Vu les importants progrès déjà réalisés au Québec chez les femmes et chez les personnes de 25 à 54 ans, il s'avère qu'une importante source des progrès futurs pourrait provenir de la prolongation de la vie active des personnes de 60 ans et plus. En 2019, le taux d'activité des travailleurs de 60 à 69 ans s'établissait à 38,7 % au Québec contre 44,4 % en Ontario et 43,4 % dans l'ensemble du Canada. Ces écarts indiquent que des progrès peuvent être réalisés pour ce groupe.

Pour les immigrants, l'intégration au marché du travail était en constante amélioration avant la pandémie. Le resserrement du marché du travail, la croissance économique soutenue de 2016 à 2019 et les efforts gouvernementaux pour améliorer le processus de sélection et d'intégration des immigrants ont permis d'abaisser l'écart de taux de chômage entre les immigrants et les personnes nées au Canada. En effet, celui-ci est passé de 5 points de pourcentage en 2014 à 2,7 points de pourcentage en 2019 pour le groupe d'âge de 25 à 54 ans. Considérant que les immigrants de 25 à 54 ans représentaient 19,2 % de la population active en 2019 – comparativement à 16,3 % 5 ans plus tôt et à 13,0 % 10 ans plus tôt –, leur intégration économique et sociale s'avère cruciale.

Finalement, il sera important de suivre l'adéquation entre l'offre et la demande de travail. Depuis 2016, l'EPVS de Statistique Canada « recueille des données sur le nombre de postes vacants selon la profession et la région économique, sur une base trimestrielle » (Statistique Canada, 2020). L'EPVS sert principalement à « déterminer les pressions exercées sur le marché du travail [...] ». Ainsi, l'analyse de ces données conjuguées à celles de l'EPA permet de brosser un portrait plus complet du rapport entre l'offre et la demande sur le marché du travail.

Un indicateur permet de brosser un portrait de l'adéquation sur le marché du travail : le nombre de chômeurs par poste vacant. Dans le premier cas, le ratio permet de déterminer le bassin potentiel de main-d'œuvre disponible pour pourvoir les postes vacants. Lorsque le ratio est inférieur à 1, il indique qu'il y a davantage d'emplois à pourvoir que de personnes sans emploi. Plus le ratio est faible, moins il y a de chômeurs disponibles pour pourvoir chaque poste vacant et, par conséquent, plus le marché du travail se resserre.

Lorsque les données ont commencé à être collectées en 2015, ce ratio s'établissait à 4,9 chômeurs par poste vacant. Le Québec comptait alors quelque 340 000 chômeurs (taux de chômage de 7,8 %) pour 70 000 postes vacants. Au quatrième trimestre de 2019 – avant que la pandémie ne frappe et au terme d'une année exceptionnelle en matière de création d'emplois (IDQ, 2020) –, le nombre de chômeurs par poste vacant avait chuté à 1,7, conséquence à la fois de la diminution du nombre de chômeurs en cinq ans et de la hausse du nombre de postes à pourvoir. Au deuxième trimestre de 2021, malgré un nombre de travailleurs en situation de chômage de longue durée toujours plus élevé qu'avant la crise, le nombre de chômeurs par poste vacant s'élevait à 1,5, à cause, notamment, d'un bond important des postes vacants. Cela reflète une inadéquation plus importante entre l'offre et la demande de travail et la persistance de certaines barrières à la mobilité de la main-d'œuvre.

Le vieillissement de la population et le choc de la pandémie entraînent de profondes mutations sur le marché du travail québécois. Plus que jamais, il sera important d'en mesurer l'évolution de façon nuancée et holistique, tant avec les outils traditionnels que par la conception de nouveaux indicateurs et indices afin d'évaluer l'adaptation du marché de l'emploi et d'éclairer la prise de décision.



## Références

Bartlett, R. (2014, 23 octobre). One indicator to rule them all: TD labour market indicator provides balanced snapshot of job conditions. *Observation TD Economics*. [td.com/document/PDF/economics/special/Labour\\_Market\\_Indicator.pdf](http://td.com/document/PDF/economics/special/Labour_Market_Indicator.pdf).

Braham, E. et Homsy, M. (2021, mai) *Formation et mobilité de la main-d'œuvre. Le Québec prêt pour l'avenir ? État des lieux, défis et pratiques inspirantes*, Institut du Québec. [institutduquebec.ca/wp-content/uploads/2021/05/202105-IDQ-Formation-et-mobilite-de-la-main-doeuvre.pdf](http://institutduquebec.ca/wp-content/uploads/2021/05/202105-IDQ-Formation-et-mobilite-de-la-main-doeuvre.pdf).

Chung, H., Fallick, B., Nekarda, C. J. et Ratner, D. (2014, 22 mai). *Assessing the Change in Labor Market Conditions*. FEDS Notes. Washington, D. C. : Board of Governors of the Federal Reserve System. [federalreserve.gov/econresdata/notes/feds-notes/2014/assessing-the-change-in-labor-market-conditions-20140522.html](http://federalreserve.gov/econresdata/notes/feds-notes/2014/assessing-the-change-in-labor-market-conditions-20140522.html).

Cloutier-Villeneuve, L. et Saint-Frard, R. (2015) *Construction d'un indicateur synthétique de la qualité de l'emploi : résultats méthodologiques et empiriques*. Institut de la statistique du Québec. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/construction-dun-indicateur-syntheque-de-la-qualite-de-lemploi-au-quebec-resultats-methodologiques-et-empiriques.pdf](http://statistique.quebec.ca/fr/fichier/construction-dun-indicateur-syntheque-de-la-qualite-de-lemploi-au-quebec-resultats-methodologiques-et-empiriques.pdf).

## Marché du travail québécois : entre résilience et inquiétudes

Côté, J.-G., Homsy, M. et Scarfone, S. (2016). *Comprendre les tendances du marché du travail : nouvel indice IDQ de l'emploi*. Institut du Québec (IDQ). [institutduquebec.ca/wp-content/uploads/2021/02/201610-IDQ-IndiceemploiMETHO.pdf](https://institutduquebec.ca/wp-content/uploads/2021/02/201610-IDQ-IndiceemploiMETHO.pdf).

Côté, J.-G. et Savard, S. (2020a). *L'emploi en temps de crise : perspectives sur les chiffres de l'emploi d'avril 2020*. IDQ. [institutduquebec.ca/wp-content/uploads/2020/05/202005-IDQ-EMPLOI-EN-TEMPS-DE-CRISE.pdf](https://institutduquebec.ca/wp-content/uploads/2020/05/202005-IDQ-EMPLOI-EN-TEMPS-DE-CRISE.pdf).

Côté, J.-G. et Savard, S. (2020b). *Bilan 2019 de l'emploi au Québec. Des postes vacants : de temporaires à permanents ?* IDQ. [institutduquebec.ca/wp-content/uploads/2021/02/202002-IDQ-Bilan-Emploi-2019.pdf](https://institutduquebec.ca/wp-content/uploads/2021/02/202002-IDQ-Bilan-Emploi-2019.pdf).

Emploi-Québec. (2012). *Le marché du travail et l'emploi par industrie au Québec 2012-2016*. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, gouvernement du Québec. [emploi.quebec.gouv.qc.ca/publications/pdf/00\\_imt\\_marche-travail\\_par-industrie\\_2012-2016.pdf](https://emploi.quebec.gouv.qc.ca/publications/pdf/00_imt_marche-travail_par-industrie_2012-2016.pdf).

Emploi-Québec. (2019). *État d'équilibre du marché du travail à court et à moyen termes. Diagnostics pour 500 professions*. Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, gouvernement du Québec. [emploi.quebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Publications/00\\_etat\\_equilibre.pdf](https://emploi.quebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Publications/00_etat_equilibre.pdf).

Emploi-Québec. (2021). *État d'équilibre du marché du travail. Mise à jour des diagnostics de moyen terme (2023) pour les 500 professions de la classification nationale des professions*. Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, gouvernement du Québec. [cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/travail-emploi-solidarite-sociale/publications-adm/rapport/RA-diagnostic\\_professions.pdf?1619463185](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/travail-emploi-solidarite-sociale/publications-adm/rapport/RA-diagnostic_professions.pdf?1619463185).

Higgins, P. (2016) *Introducing the Refined Labor Market Spider Chart*. Federal Reserve Bank of Atlanta. [atlantafed.org/blogs/macroblog/2016/02/05/introducing-the-refined-labor-market-spider-chart](https://atlantafed.org/blogs/macroblog/2016/02/05/introducing-the-refined-labor-market-spider-chart).

Homsy, M. et Scarfone, S. (2019). *Qualité du marché du travail au Québec : l'embellie actuelle sera-t-elle durable ? Diagnostic du marché du travail québécois*. Institut du Québec. [institutduquebec.ca/wp-content/uploads/2019/06/201906-IDQ-BMOQUALITE.pdf](https://institutduquebec.ca/wp-content/uploads/2019/06/201906-IDQ-BMOQUALITE.pdf).

Institut de la statistique du Québec. (2020). *Diminution de l'emploi et hausse du taux de chômage en octobre 2020*. Communiqué de presse. [statistique.quebec.ca/fr/communiquer/diminution-de-l-emploi-et-hausse-du-taux-de-chomage-en-octobre-2020](https://statistique.quebec.ca/fr/communiquer/diminution-de-l-emploi-et-hausse-du-taux-de-chomage-en-octobre-2020).

Institut de la statistique du Québec. (2021). *Mise à jour 2021 des perspectives démographiques du Québec et des régions, 2020-2066*. Bulletin sociodémographique. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/mise-a-jour-2021-perspectives-demographiques-quebec-regions-2020-2066.pdf](https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/mise-a-jour-2021-perspectives-demographiques-quebec-regions-2020-2066.pdf).

Institut du Québec (IDQ). (2021a). *Bilan 2020 de l'emploi au Québec. Ce qu'il faut savoir pour préparer 2021*. [institutduquebec.ca/wp-content/uploads/2021/02/202102-IDQ-BILANEMPLOI2020-2.pdf](https://institutduquebec.ca/wp-content/uploads/2021/02/202102-IDQ-BILANEMPLOI2020-2.pdf).

IDQ. (2021b). *Indice de l'emploi. L'emploi au Québec : décembre 2020*. [institutduquebec.ca/wp-content/uploads/2021/01/202101-IDQ-INDICE-DE-LEMPLOI-decembre-2020.pdf](https://institutduquebec.ca/wp-content/uploads/2021/01/202101-IDQ-INDICE-DE-LEMPLOI-decembre-2020.pdf).

Khan, M. et Zmitrowicz, K. (2014). *Par-delà le taux de chômage : une évaluation en profondeur des marchés du travail canadien et américain depuis la Grande Récession*. Banque du Canada. [banqueducanada.ca/wp-content/uploads/2014/05/revue-bdc-printemps14-zmitrowicz.pdf](https://banqueducanada.ca/wp-content/uploads/2014/05/revue-bdc-printemps14-zmitrowicz.pdf).

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2011). *Commission nationale sur la participation au marché du travail des travailleuses et travailleurs expérimentés de 55 ans et plus*. Gouvernement du Québec. [mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/GD\\_rapport\\_commission\\_nationale.pdf](http://mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/GD_rapport_commission_nationale.pdf).

Statistique Canada. (2017). *Tendances récentes de la population âgée de 15 à 64 ans au Canada*. Recensement de 2016. [12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016003/98-200-x2016003-fra.cfm](http://12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016003/98-200-x2016003-fra.cfm).

Statistique Canada. (2020). *Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires, 2020*, p.4. [150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-514-g/75-514-g2020001-fra.htm](http://150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-514-g/75-514-g2020001-fra.htm).

Tal, B. (2015). *Employment Quality – Trending Down*. Canadian Employment Quality Index. CIBC. [ledevoir.com/documents/pdf/CIBC-eqi\\_20150305.pdf](http://ledevoir.com/documents/pdf/CIBC-eqi_20150305.pdf).

## Notes

1. Les raisons qui motivent le choix des indicateurs se retrouvent dans le document fondateur de l'Indice (Côté *et al.*, 2016).
2. Les indices varient au fur et à mesure que des données s'ajoutent à l'historique de données publiées. Lors de la parution des données de l'*Enquête sur la population active* en mars 2016 (pour le mois de février 2016), les indices de vigueur et de qualité auraient probablement été différents puisque la moyenne et l'écart type diffèrent de leur valeur actuelle. Il est important de noter que la première parution de l'Indice de l'emploi IDQ remonte à septembre 2016.